



Une filière fortement exportatrice

Une production mondiale de 50 millions de tonnes

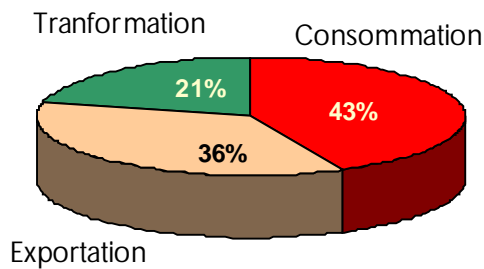
Union Européenne	8,7 millions de tonnes	
Autres pays hémisphère Nord	35,5 millions de tonnes	
dont : la Chine : 19 millions de tonnes		
les USA : 5 millions de tonnes.		
Pays hémisphère Sud	4,4 millions de tonnes	(moyenne 1996 à 2000) (Source BGSO)

Les principaux flux mondiaux se font du Sud vers le Nord et de l'Ouest vers l'Est. L'Europe reste le principal marché pour la France. Elle exporte vers les P.E.C.O. et la Russie, et importe d'Amérique du Sud (Chili, Argentine, Brésil), d'Afrique du Sud, de Nouvelle Zélande. A noter l'arrivée de la Chine dans les échanges internationaux et l'augmentation de la demande de l'Est (Moyen Orient, Asie, P.E.C.O., Russie).

France : 2^e exportateur mondial

La France est leader européen avec 2 millions de tonnes de production au même niveau que l'Italie. Viennent ensuite l'Allemagne, l'Espagne, les Pays Bas, la Belgique.

Destination de la production



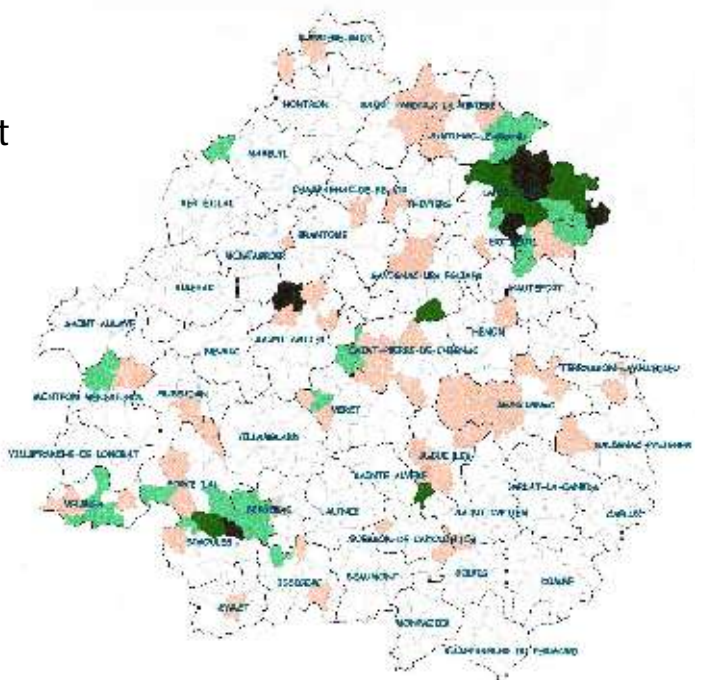
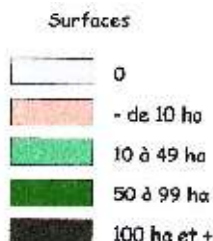
Les exportations se font principalement vers le Royaume Uni, l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas.

Les importations sont marginales et proviennent de la Belgique, des Pays Bas, d'Italie, d'Afrique du Sud, du Chili, de Nouvelle Zélande.

Dordogne : 5^e département français

- En 2001 : 2 352 ha, soit 74 610 tonnes

Répartition des superficies par commune (ensemble des exploitations)





Les opérateurs de la filière

La commercialisation

80 % de la production est commercialisée par des organisations de producteurs.

Sur les neuf organisations de producteurs qui interviennent sur le département, quatre ont leur siège social en Dordogne : SCICA CASTANG (24) - SICA MEYLIM (24) - SARL VERT FEUILLE (24) - Association UPERLI (24) - Coopérative Fruitière du Limousin (19) - SICA du Roseix (19) - LIMDOR (87) - POM 2 Sèvres (79) - Les jardins de Gascogne (33).

Les exploitations arboricoles

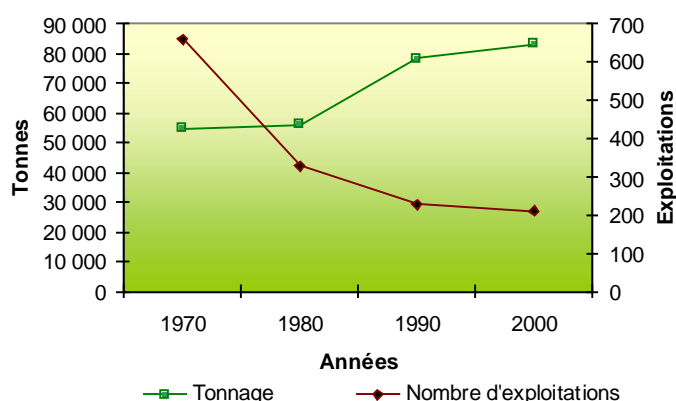
- 211 exploitations détiennent des vergers dont 186 exploitations "professionnelles" (cf. définition RGA).
- Environ 75 % des producteurs ayant plus de 2 ha commercialisent par les Organisations de Producteurs.
- 66 % des exploitations représentent 97 % des surfaces en vergers.

La Dordogne a mieux résisté que la France

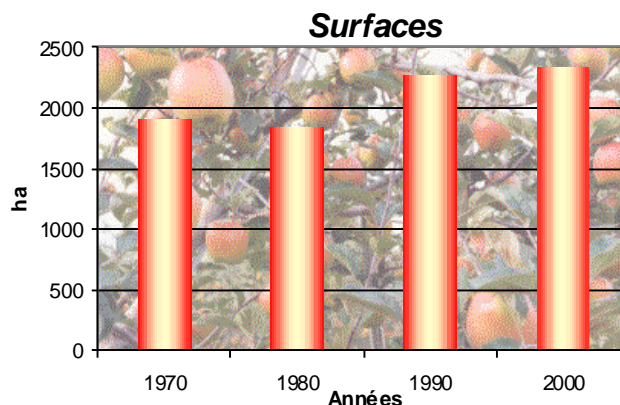
De 1970 à 2000 le nombre d'exploitations a été divisé par 3 en Dordogne et par 7 en France.

Sur la même période les surfaces en vergers de pommiers ont diminué de 30 % en France et progressé de 27 % en Dordogne essentiellement grâce au Nord Est du Département.

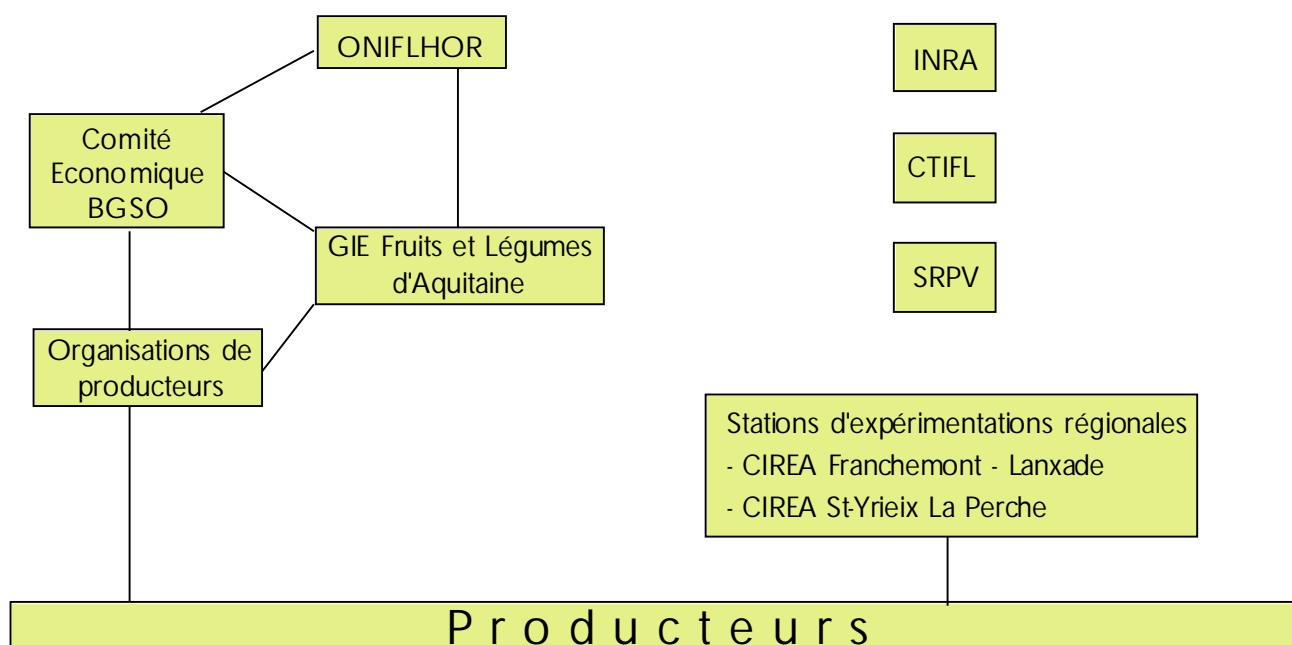
La surface moyenne des exploitations est passée de 2.8 ha en 1970 à 11.4 ha en 2000.



(Statistique Agricole DDAF)



L'organisation de la filière





Les repères technico-économiques

Évolution variétale et rendement

Zone Nord Est du département

85 à 90 % de Golden avec des rendements moyens de 30 à 45 tonnes par ha. Cette zone a fortement misé sur la "golden à face rosée de coteaux" et s'est engagée sous l'égide de l'Association Pomme du Limousin dans la démarche en vue de l'obtention de l'AOC "Pomme du Limousin".

Vallée de la Dordogne et autres zones du département

L'évolution variétale a suivi la tendance au niveau européen :

- Diminution des 3 grandes variétés classiques, (jaune, rouge, verte), Golden 40 %, Rouges Américaines 7 %, Granny Smith 12 %.
- Augmentation de Gala 17 % mais également Braeburn , Fuji, Pink Lady.
- Maintien d'un niveau très faible pour Canada Gris, Jonagold, Elstar, Idared, Reine des Reinettes, Melrose Chanteclerc, Ste-Germaine.

Les rendements moyens sont de 40 à 60 tonnes/ha.



Un engagement fort dans les démarches de qualité

Les adhérents des Organisations de Producteurs adhèrent à la charte nationale pomme de Production Fruitière Intégrée (PFI) au travers des divers cahiers des charges PFI développant une arboriculture respectueuse de l'environnement et soucieuse de la santé du consommateur.

Main d'œuvre

Les 186 exploitations "professionnelles" emploient 1056 UTA totales dont 795 UTA salariées soit 75 % de main d'œuvre salariée.

A partir de 5 ha de verger la main d'œuvre salariée représente plus de 63 % de la main d'œuvre totale.

(Source DDAF)

Les coûts de production

Pour les systèmes spécialisés (Source Etude ABCD, récolte 2000)

Total des charges	Valeur queue	Valeur moyenne	Valeur tête
Par ha	17181€	10822 €	6427 €
Par Kg récolté	35.10 cts € (2.30 frs)	28.80 cts € (1.89 frs)	21.82 cts € (1.43 frs)



Les atouts et les enjeux de la filière

Les Atouts

- Une filière bien organisée, avec un poids important des organisations de producteurs, coordonnée au sein du B.G.S.O. (Comité Économique Bassin Grand Sud Ouest).
- Une expérimentation et des études techniques de haut niveau dans le cadre de l'activité des instituts techniques et des stations expérimentales au service des producteurs.
- Une bonne concentration des exploitations arboricoles, principalement sur 2 zones du département : Nord-Est et Vallée de la Dordogne.
- Une grande diversité variétale avec un atout supplémentaire : La golden à face rosée de coteaux en passe d'obtenir son AOC.
- Des fruits de bonne qualité gustative liée aux facteurs pédo climatiques favorables.
- La quasi totalité des vergers s'inscrit dans une démarche de Production Fruitière Intégrée.

Les Enjeux

- Une nécessité de regrouper l'offre pour mieux desservir les grands centres de consommation souvent éloignés.
- La volonté de faire face à la très forte concurrence internationale et maintenir la compétitivité de la filière dans un contexte de fort développement des échanges mondiaux.
- Maîtriser l'évolution des coûts de production en particulier pour le poste main d'œuvre qui représente plus de 60 % du coût total (incluant la main-d'œuvre familiale).
- Résoudre les difficultés liées au fort besoin de main d'œuvre saisonnière principalement pendant la cueillette et la taille.

Les financements de la filière

Principales actions retenues par les organisations de producteurs de pommes dans leur "programme opérationnel" avec diverses participations financières (Europe, Etat, Conseil Régional, Conseil Général). (liste non exhaustive) .

- Actions liées à l'optimisation des conditions de production (Investissements de stockage, de conditionnement, de transport, de réception - Système de conduite et de taille).
- Actions liées à la qualité des produits (Amélioration pour la certification - Traçabilité des produits - Contrôles de qualité , agréage en station, établissement et contrôle de cahier des charges - Protection des cultures : gel, grêle).
- Actions liées à l'environnement (Développement de l'utilisation de techniques culturales respectueuses de l'environnement : Conduite du verger en PFI, techniques alternatives de lutte biologique - Contrôles internes du respect des dispositions phytosanitaires et des teneurs maximales autorisées en résidus).
- Actions liées à la commercialisation (Etude et prospection de marchés Tests consommateurs - Publicité, promotion pour des marques collectives). (Source DDAF)

Les actions Chambre d'Agriculture

- Animation de la filière dans le cadre de projets départementaux
- Convention d'appui technique avec certains groupes de producteurs
- Participation à l'élaboration des programmes expérimentaux des stations régionales
- Participation dans le cadre du groupe technique BGSO
- Participation dans les différentes instances (CDOA Pomme - Procédures concernant les calamités)
- Réalisation de sessions de formation collective
- Suivi individuel des jeunes agriculteurs



Cette plaquette est réalisée grâce au concours financier :



Boulevard des Saveurs - Cré@Vallée Nord
COULOUNIEIX CHAMIERES
Adresse postale :
CS 10250 24060 - PERIGUEUX CEDEX 9
www.dordogne.chambagri.fr
Contact : 05 53 35 88 92

